

Renforcement de la sécurité devant et autour de l'école St Martin rue de Paris à Palaiseau.

Les faits :

- Mise en danger des enfants, lors de l'entrée et la sortie des classes.
- La circulation importante dans la rue de Paris.
- Aucune signalétique école aux abords de l'école.
- Stationnement sauvage des voitures devant et autour de l'école (matin, midi et soir) qui gêne l'accès au passage piéton, souvent les voitures sont garées sur le passage piéton et même en double file devant le portail de l'école.
Ces voitures gênent de façon récurrente des riverains (stationnement sur les bateaux, dans les voix privées, violences entre individus...)
- Aucune présence d'agent de la circulation.



Un enfant en primaire n'a aucune visibilité sur le passage piéton, puisque le véhicule vert cache l'arrivée des véhicules qui arrivent généralement vite....

Aucune verbalisation pour stationnement gênant = Incivilité des riverains sur la dépose minutes devant l'école. En semaine ils respectent peu, voir jamais les règles de stationnement.

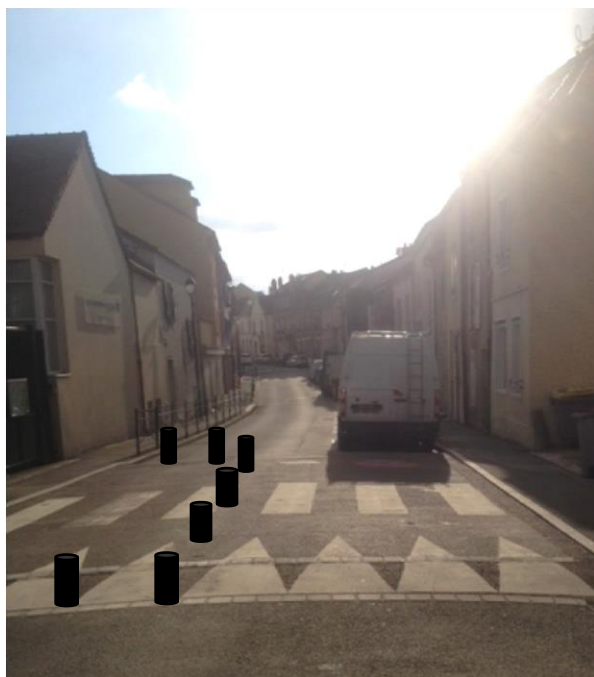


Les demandes pour renforcer la sécurité des enfants devant leur école :

- L'élargissement du trottoir devant l'ensemble du portail l'école pour assurer les mouvements des écoliers et des parents d'élèves permettra :
 - d'éradiquer le stationnement sauvage devant l'école,
 - de limiter la vitesse
 - **d'empêcher une voiture folle de rentrer dans le portail de l'école...**



Ce type d'installation est déjà mis en place devant le parc de la rue de Paris.
(voir photos ci-dessous)





- Implantation de 2 silhouettes, une de chaque côté du passage piéton.

Ce type de mobilier urbain est utilisé dans de nombreuses villes (Longjumeau, Aulnay...) et permet vraiment de symboliser une zone de circulation où les automobilistes doivent être vigilants.



- Implantation d'un **feu tricolore intuitif** ou d'un **panneau stop** à l'intersection de la rue de Paris et de la rue des marais.

Cette installation permettra de ralentir considérablement la vitesse des voitures, qui généralement accélèrent devant l'école, puisque à la fin de la rue de Paris, ils n'ont qu'un seul obstacle permettant de réduire directement leur vitesse (le ralentisseur devant le portail).

Un feu tricolore intuitif passe au rouge à l'approche d'une voiture et passe au vert quand la voiture est à l'arrêt.



- Présence d'un agent ASVP

Etant donné l'urgence de la situation et les nombreuses incivilités.

Dans l'attente des aménagements ci-dessus, la présence d'un agent permettra de sécuriser nos enfants et surement rééduquer certains citoyens.

Une présence de 15 jours tous les mois ou tous les trimestres est nécessaire.



- Installation d'un panneau école (solaire lumineux).

